Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 13 (1868)

Heft: (20): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue

Militaire Suisse

Artikel: Le fort des Rousses jugé par les Prussiens

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347484

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la voiture a la même valeur, mais dans l'ensemble elle demande plus d'instruction vu la diversité des éléments.

- « Tout cela fait pencher la balance vers la batterie à 4 chevaux, qui en réalité obtient plus d'économie par sa plus grande quantité de munitions. La batterie à 2 chevaux n'a en fait que 20 chevaux de moins que l'autre, mais elle mène seulement 130 coups, de sorte qu'il faut y suppléer par des parcs.
- « On dit que dans le sein du corps d'artillerie italien il y a de l'opposition contre le système Mattei-Rossi. Je ne la partagerais pas, car pour un service de campagne tel qu'en 1866 la comparaison entre les deux systèmes donnerait les chiffres suivants:
- « Une mobilisation de 600 bouches à feu, chacune à 295 coups et avec 16 millions de cartouches d'infanterie demande :
- « Avec le système actuel 3100 voitures, 18,000 chevaux (train militaire et bourgeois), 22,000 hommes.
 - « Avec le nouveau système 2500 voitures, 11,000 chevaux, 13,000 hommes.
- « Ou en batteries organisées le système actuel comporte 100 batteries à 6 pièces, avec 13,800 chevaux, 2100 voitures, 18,500 hommes; 210 coups par pièce, 8,400,000 cartouches d'infanterie. Avec le nouveau système on a : 50 batteries et 25 parcs de division pour les cartouches. Ces 50 batteries emploient 1500 voitures, 7700 chevaux, 9750 hommes; les 25 parcs 400 voitures, 2100 chevaux, 1900 hommes; donc en total 1900 voitures, 9800 chevaux, 11,650 hommes, avec 260 coups par pièce et 8,400,000 cartouches.
- « En résumé le nouveau système emploie en moins 200 voitures, 4000 chevaux, 6800 hommes. Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes.



LE FORT DES ROUSSES JUGÉ PAR LES PRUSSIENS.

On sait qu'au printemps de 1867, lors de l'émotion du Luxembourg, des officiers d'état-major prussiens parcoururent tout notre Jura, et que le général Moltke luimême fit une reconnaissance du fort de l'Ecluse et du fort des Rousses. C'est peut-être à cette reconnaissance qu'on doit l'article ci-dessous que vient de publier la Gazette de Cologne:

« L'ensemble des travaux, dit l'auteur de cette description, est avorté, et malgré les sommes qu'ils ont coûtés, ils n'auraient aucune importance si une armée ennemie devait tenter le passage du Jura sur ce point, d'abord parce qu'ils peuvent être aisément tournés, ensuite parce que, tels qu'ils sont, ils ne pourraient résister à une canonnade prolongée même avec du simple calibre de campagne. Le plus prudent serait certainement aujourd'hui de les laisser inachevés et de s'en tenir au regret d'avoir dépensé inutilement des millions, sans en ajouter d'autres encore à ceux qui sont déjà perdus; mais il est peu probable qu'aucun ministre de la guerre consente jamais à un aveu de ce genre.

« Et cependant, depuis bien des années, en France, on avait avoué une grande importance à ce point des frontières puisque, dès 1842, le maréchal Soult le désignait comme un endroit à fortifier. En 1843, on a mis la main à l'œuvre et en

1868 on est loin d'en avoir fini.

« L'ensemble de cette fortification se compose d'une enceinte quadrangulaire

allongée, bastionnée, de 500 pas environ de longueur sur 250 de largeur, inachevée de tous côtés. Les fronts les plus étendus qui barrent à peu près perpendiculairement la vallée sont encore interrompus; les bastions des saillants, construits d'une manière particulière, sont terminés, et la face tournée du côté de la Suisse est la plus avancée. Les sossés, creusés en grande partie dans le roc, ne sont pas encore pourvus d'un glacis régulier sur plusieurs points. Les murs de revêtement, en revanche, sont construits jusqu'à une hauteur de 11 à 12 mètres environ, ensorte que la place est en tout cas à l'abri d'un assaut et susceptible d'être armée. A l'intérieur, il se trouve autour de la place d'armes trois grandes casernes d'infanterie à l'épreuve de la bombe, chacune d'environ 120 mètres de longueur sur 13 de largeur, ayant toutes leurs chambres voûtées, à deux étages pour celle qui fait face à la frontière suisse, à trois étages pour les deux autres. Sur le quatrième côté, où règne le roc vif, doivent être établies les casernes d'artillerie, l'arsenal et les magasins, tandis que le magasin à munitions, déjà terminé, est si élevé qu'il domine les ouvrages et devra par conséquent être démoli pour être transporté ailleurs ou reconstruit. Lorsque tout sera terminé, la forteresse des Rousses pourra contenir de 5 à 6000 hommes.

« Mais il lui est arrivé ce qui arrive à tous les travaux militaires qui ne sont pas poussés assez rapidement. Lorsqu'on a mis la main à l'œuvre sous le règne de Louis-Philippe, on ne pouvait prévoir les longues portées de l'artillerie rayée actuelle. Or il est arrivé que, du côté de la frontière suisse, c'est-à-dire du front tourné vers l'assaillant supposé, le terrain va en s'élevant depuis les glacis du fort, ensorte qu'à 2500 pas environ, depuis la grande route de la Faucille aux Rousses, on voit les fenêtres des casernes à trois étages. Il est aisé de se représenter par conséquent combien devrait se sentir à l'aise la troupe qui y serait renfermée, dans le cas d'un siége. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

-

A l'occasion de deux guides de l'école de recrues de St-Gall on apprend par les journaux de St-Gall et de Schaffhouse que la direction du chemin de fer du Nord-Est élève la prétention d'interdire les voitures de 1^{re} et 2^e classe aux militaires portant des pantalons . . . garnis de cuir. Nous espérons que l'autorité compétente saisira cette occasion d'appuyer les réclamations déjà faites pour que tous les trains aient des wagons de 3e classe.

Autriche. — Le nouveau livre prussien sur l'artillerie cause une grande sensation dans ce pays; les officiers d'artillerie s'y partagent en deux camps, et des connaisseurs fort distingués l'appellent un ouvrage classique. — A ce propos nous devons rectifier un chiffre de notre dernier no page 431, 3e alinéa: au lieu de 1200 lire de 1500 à 200 pas.

France. — En parlant des bruits de préparatifs de guerre le Nord donne sur la

future répartition de l'armée française les indications suivantes :

Les forces actives seraient divisées en 7 corps de 2 à 5 divisions, sous le commandement en chef de l'empereur, avec le maréchal Niel pour major-général :

1er corps d'armée, maréchal Mac-Mahon; 2e, maréchal Bazaine; 3e, général Lebrun; 4e, général Montauban; 5e, général de Failly; 6e, général Lebœuf; 7e, corps de réserve, maréchal Canrobert. Intendant-général Guiot; sous-chef d'état-major :

général de Castelnau général de Castelnau.

Petite poste. — A M. G., à C.: Reçu l'article, on vous enverra l'épreuve. — A M. T., à Paris: Reçu vos brochures, dont on dira deux mots; mais on attend toujours la réponse à la lettre du 10 août. — A M. X., à Berlin: Reçu votre Wespen: vous avez beau chansonner le dernier livre de M. Lecomte; il est plus véridique dans l'ensemble que celui de M. de Moltke; vos chansons valent pourtant mieux que votre stratégie, quoiqu'elles aient beaucoup moins de succès.